



COLLÈGE DES MÉDECINS  
DU QUÉBEC

## COMMUNIQUÉ

Embargo : 25 mai 2015, 11 h 30

### **Meilleur accès aux services médicaux : Le Collège des médecins salue le travail du MSSS et de la FMOQ**

Montréal, le 25 mai 2015 – Le Collège des médecins du Québec salue l'annonce faite ce matin par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) quant à une entente qui permettra d'améliorer l'accès à des services médicaux de première ligne. De l'avis du Collège des médecins, les idées identifiées dans cette entente sont réalisables et assureront aux Québécois d'obtenir des soins de santé de qualité dans un délai raisonnable. Le Collège des médecins invite les médecins de famille à adhérer aux solutions proposées au bénéfice de leurs patients.

« Au cours des quatre derniers mois, le Collège des médecins a toujours appelé à une discussion franche et ouverte entre le gouvernement et les syndicats. Aujourd'hui, je suis heureux de constater que les différents acteurs du réseau de la santé ont collaboré et ont fait preuve de professionnalisme afin de régler le problème d'accessibilité. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les patients et la profession médicale » a déclaré le Dr Charles Bernard, président-directeur général du Collège des médecins.

Le Collège des médecins du Québec est l'ordre professionnel des médecins québécois. Sa mission : une médecine de qualité au service du public.

-30-

Renseignements : Mme Leslie Labranche  
Relationniste de presse  
Collège des médecins du Québec  
Ligne médias : 514 933-4179